

Analyse des contraintes carbone

Intensité carbone (IC) : rapport entre les émissions carbone de scope 1 et 2 émises en tonnes équivalent CO2 et le chiffre d'affaires d'une société en millions d'euros.

Sociétés non éligibles*			
Valeur	Secteur	IC 2023	Poids
RWE AG	Utilities	2174	0,36%

* La liste contient, au sein des 100 premières capitalisations de l'indice, les valeurs d'intensité carbone supérieure à 1500 t CO2 / M € de chiffre d'affaires et les valeurs de la "Global Coal Exit List" dont 50% au moins de l'activité dépend du charbon.

** Parmi les 100 premières capitalisations de l'indice, titres dont l'intensité carbone est comprise entre 400 et 1500 t CO2 / M € CA. Les titres en bleu sont ceux ayant fait le meilleur effort de réduction de leur intensité sur un an (titres dits "best effort"). Ils sont exonérés de la contrainte et remplacés par ceux (en orange) dont l'intensité carbone est la plus importante parmi ceux dont l'intensité est inférieure à 400 t CO2 / M € CA.

*** Le poids cumulé dans le fonds des valeurs d'IC supérieure à 400 t CO2 / M € CA ne peut excéder la moitié du poids des titres de cette liste.

Contrainte carbone					
Valeur**	Secteur	IC 2023	Variation	% Indice	% Fonds
Air Liquide SA	Basic Materials	1362	6,4%	1,70%	
Veolia Environnement SA	Utilities	741	-3,7%	0,30%	
Naturgy Energy Group SA	Utilities	569	27,9%	0,05%	
Endesa SA	Utilities	474	10,7%	0,14%	
Eni SpA	Energy	421	38,7%	0,44%	
Enel SpA	Utilities	407	-3,3%	1,02%	
Engie SA	Utilities	305	-6,5%	0,57%	
Iberdrola SA	Utilities	250	2,0%	1,51%	
BASF SE	Basic Materials	241	560,7%	0,61%	
TotalEnergies SE	Energy	188	27,3%	1,73%	
Cie de Saint-Gobain SA	Industrials	184	-3,8%	0,73%	2,06%
Vonovia SE	Real Estate	152	10,7%	0,38%	3,55%
DSM-Firmenich AG	Consumer Staple	114	64,6%	0,34%	
Plafond en portefeuille***		2,2%	Total	4,4%	0,42%

Statistiques carbone disponibles	
Taux de couverture du fonds (intensité carbone), y compris espèces et monétaire	94%
Taux de couverture de l'indice (intensité carbone)	100%

Evolution Intensité Carbone (en t CO2 / M euros de chiffre d'affaires)					
	2020	2021	2022	2023	Actuel
Fonds	73,1	60,4	52,5	33,6	29,2
Indice	216,8	172,1	146,1	104,8	100,9
Ecart	-66%	-65%	-64%	-68%	-71%

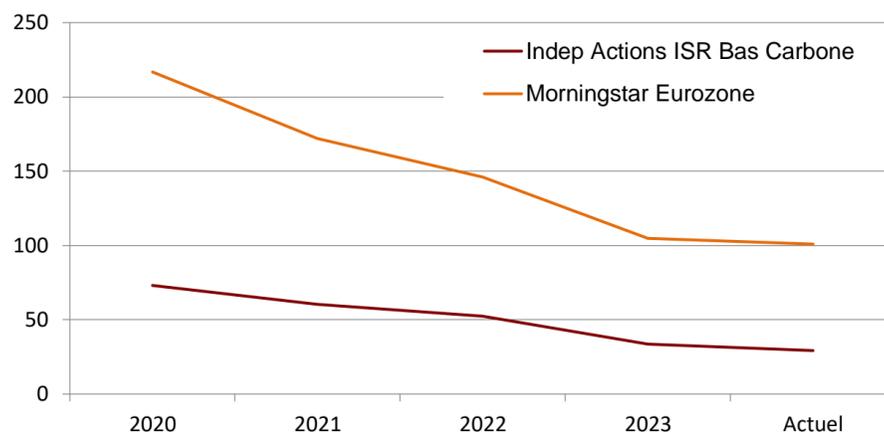
L'objectif de réduction de 50% de l'intensité carbone de l'indice est atteint.

Intensités carbone maximales du fonds				
Valeur	Secteur	IC 2023	% Fonds	% Indice
Gerresheimer AG	Health Care	294	0,42%	0,04%
Cie de Saint-Gobain SA	Industrials	184	2,06%	0,73%
Vonovia SE	Real Estate	152	3,55%	0,38%
Arkema SA	Basic Materials	146	0,70%	0,06%
Pirelli & C SpA	Consumer Discretionary	107	1,58%	0,03%
STMicroelectronics NV	Technology	91	0,90%	0,23%
Michelin	Consumer Discretionary	76	1,29%	0,37%
Symrise AG	Basic Materials	61	1,09%	0,43%
E.ON SE	Utilities	58	1,75%	0,55%
Rheinmetall AG	Industrials	48	1,61%	1,32%
Total du Top 10			14,95%	4,14%
Contribution Top 10			17,38	

Un chiffre en orange signale un titre dont l'intensité carbone est inférieure à 400 t CO2 / M € de chiffre d'affaires mais réintégré dans la liste contrainte pour compenser les titres dits "best effort".

La valeur en vert signale le premier titre non contraint du portefeuille.

Evolution historique de l'intensité carbone des titres (en t CO2 / M € CA)



Les données historiques sont établies à partir des données fournies par les sociétés au titre de l'année calendaire précédente.

Les statistiques historiques s'appuient sur les compositions du fonds et de l'indice au 31 décembre de l'année calendaire.

Notation ESG et Impacts ISR

Taux de sélectivité de l'analyse ISR (% titres exclus)*	
Taux de couverture du fonds sur l'analyse ESG	100%
Taux de couverture de l'indice sur l'analyse ESG	93%

* Pour être éligible, un titre doit avoir une note interne (Cf infra) supérieure à 4,58/10. Cette note est calibrée annuellement de sorte à rendre inéligible 25% de l'univers d'investissement (y compris les exclusions liées aux activités non autorisées par le label ISR).

Taux de transparence ESG				
	Environnement	Social	Gouvernance	Note /10
Fonds	53%	45%	91%	7,3
Indice	47%	39%	84%	6,4

Les données ESG sont datées du 26/01/2024.

Le taux de transparence est une donnée Bloomberg ("score de divulgation") qui représente le taux de questions répondues par la société sur chaque pilier E, S ou G.

La note est calculée à partir du classement des titres sur la moyenne des taux de transparence.

Impacts Droits humains, Gouvernance et Sociaux						
	Signataire Global Compact (1)			Administrateurs indépendants (2)		
	Actuel	2023	2022	Actuel	2023	2022
Fonds	90,6%	86,7%	88,3%	65,9%	66,5%	66,1%
Indice	66,8%	58,1%	48,0%	63,7%	63,6%	64,0%
	Femmes dans l'entreprise (3)			Taux de couverture des critères		
	Actuel	2023	2022	(1)	(2)	(3)
Fonds	39,3%	39,0%	38,1%	100%	100%	100%
Indice	38,6%	38,6%	38,9%	97%	98%	97%

Les données proviennent de Bloomberg et correspondent, pour la situation actuelle, aux données fournies pour l'année 2023. Les données absentes ne sont pas prises en compte, sauf pour le critère des Droits Humains pour lequel elles sont considérées, logiquement, comme égales à 0 ou "non".

Principaux contributeurs d'empreinte carbone dans le fonds (en t CO2/M euros)				
Valeur	Secteur	EC 2023	Poids	Contribution au fonds (%)
Cie de Saint-Gobain SA	Industrials	214	2,1%	20,9%
Webuild SpA	Industrials	252	1,7%	20,6%
E.ON SE	Utilities	86	1,8%	7,1%
Pirelli & C SpA	Consumer Discretionary	92	1,6%	6,9%
Koninklijke Ahold Delhaize	Consumer Staples	92	1,4%	5,9%
Michelin	Consumer Discretionary	82	1,3%	5,0%
Arkema SA	Basic Materials	127	0,7%	4,2%
ACS	Industrials	48	1,7%	3,8%
Gerresheimer AG	Health Care	148	0,4%	3,0%
Vinci SA	Industrials	29	1,9%	2,6%
Total			14,5%	79,9%

Empreinte carbone (EC) : rapport entre les émissions carbone de scope 1 et 2 émises et la valeur d'entreprise.

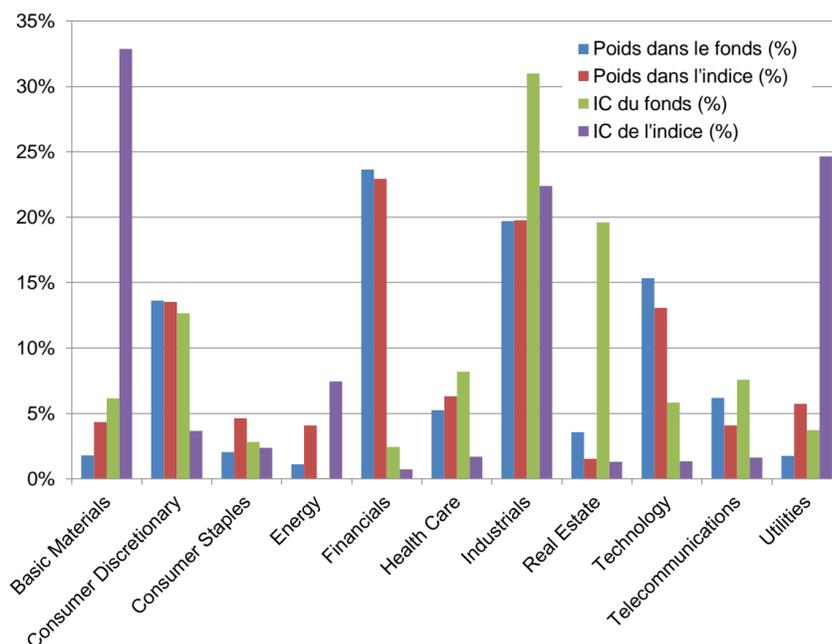
La contribution est mesurée comme la part du titre dans l'empreinte carbone totale du fonds.

Ces données sur l'empreinte carbone ne correspondent pas à une contrainte de gestion, mais permettent d'analyser le portefeuille sous cet angle.

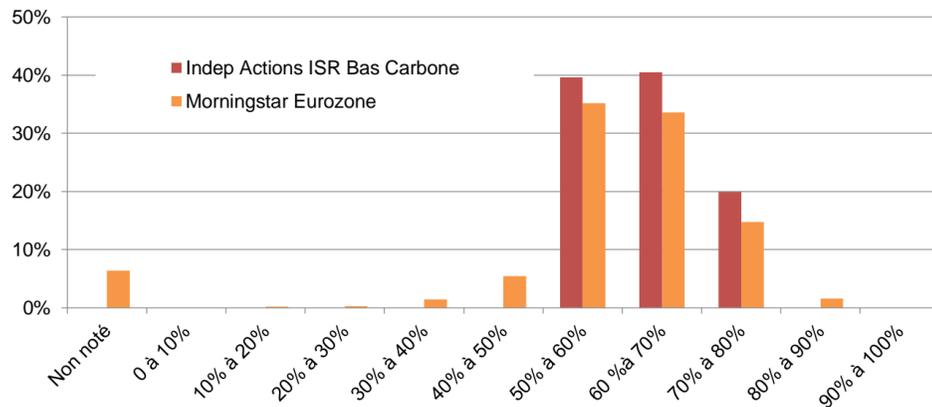
Principales contributions relatives d'intensité carbone du fonds				
Valeur	Secteur	IC 2023	Poids relatif	Contribution Relative
Vonovia SE	Real Estate	152	3,2%	4,8
Cie de Saint-Gobain SA	Industrials	184	1,3%	2,5
Pirelli & C SpA	Consumer Discretionary	107	1,6%	1,7
Gerresheimer AG	Health Care	294	0,4%	1,1
Arkema SA	Basic Materials	146	0,6%	0,9

La contribution relative est calculée comme le produit de la pondération relative à l'indice et de l'intensité carbone du titre.

Répartitions sectorielles et Intensité Carbone



Répartitions des taux de transparence ESG



Variations sectorielles de l'Intensité Carbone (en tonnes de CO2 par million d'euros de chiffre d'affaires)							
Secteur	IC Fonds 2023	IC Indice 2023	Ecart en %	Var 3 ans Fonds	Var 3 ans Indice	Amplification de la baisse	Réduction de la hausse
Basic Materials	94,5	764,7	-88%	-64,4%	7,9%		Inversion
Consumer Discretionary	25,6	27,4	-7%	-19,7%	26,0%		Inversion
Consumer Staples	38,1	51,4	-26%	-63,3%	-29,4%	2,2	
Energy	0,5	184,3	-100%	-99,8%	-42,8%	2,3	
Financials	2,8	3,1	-10%	-24,8%	-42,0%		
Health Care	42,9	27,1	59%	58,1%	-27,3%	Inversion	
Industrials	43,2	114,2	-62%	23,7%	-25,7%	Inversion	
Real Estate	151,8	86,8	75%	-17,9%	-44,7%		
Technology	10,4	10,2	2%	-59,6%	-44,0%	1,4	
Telecommunications	33,7	40,0	-16%	-24,8%	-33,2%		
Utilities	58,4	435,1	-87%	-41,3%	-64,7%		
Total	29,2	100,9	-71,0%	-51,6%	-41,4%	1,2	

Le calcul est effectué sur les portefeuilles et indices actuels (associés à l'IC 2023) et pour leur composition au 31 décembre 2021 pour les données historiques. Les données manquantes sont remplacées par la médiane du secteur des titres concernés.

Sauf information contraire, les données permettant le calcul de l'intensité carbone (IC) concernent l'année 2023.

Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique		
	GWh / M € CA	Taux de couverture
Fonds	0,15	92,91%
Indice	0,48	87,20%